

Mode d'emploi :

Avant l'utilisation de désinfectants à base d'alcool, toujours vérifier la compatibilité des matériaux.

1. Afin d'effectuer ce protocole en toute sécurité, mettre des gants ainsi qu'un masque.
2. Ouvrir la boîte distributrice et prendre une lingette. Puis, refermer immédiatement la boîte (un «click» doit être audible pour assurer la bonne fermeture de la boîte).
3. Passer la lingette sur la surface à traiter en veillant à humecter complètement avec la solution active.
Ne pas essuyer à sec.
4. Attendre le temps d'action ; laisser sécher complètement avant d'utiliser le matériel désinfecté.
Les espaces difficilement accessibles peuvent être recouverts par le spray **Meliseptol® Rapid**.
Ne pas vaporiser dans les ouvertures du dispositif.
5. Les surfaces visuellement propres sont nettoyées et désinfectées en une seule étape.
6. En cas de contamination visible, la procédure doit être effectuée en deux étapes :
a- la contamination est enlevée avec une lingette **Meliseptol® HBV** ;
b- la désinfection est ensuite effectuée avec une nouvelle lingette **Meliseptol® HBV**.

Précautions d'emploi :

Conserver hors de la portée des enfants !

Dangereux ! Lire attentivement les étiquettes et la notice d'utilisation avant usage.

Usage professionnel

Respecter les précautions d'emploi.

Les appareils électriques devant être désinfectés doivent impérativement être mis hors tension. Si cela n'est pas possible, il faut s'assurer qu'ils ne seront pas mis en marche durant la désinfection. Les surfaces très chaudes doivent être refroidies avant la désinfection.

Respecter les règles de sécurité pour éviter les risques d'incendie et tout contact avec la peau et les yeux.


Inflammable. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Garder les récipients hermétiquement fermés. Ne pas fumer ! Risque de lésions oculaires graves (en cas de contact avec les yeux, rincer abondamment et consulter un médecin).

La réglementation en faveur de la santé et de la sécurité stipule que les gants doivent être portés lors de la manipulation des désinfectants non destinés à la peau.

Ne pas entreposer à une température $\geq 25^{\circ}\text{C}$ durant de longues périodes.

Ne pas utiliser pour la désinfection des dispositifs invasifs.

Certification :

Meliseptol® HBV est un dispositif médical selon la directive 93/42/CEE et porte le marquage CE :  0123

Meliseptol® HBV est déclaré comme biocide dans la base de données SIMMBAD de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail).

Le présent document, son contenu, et notamment les données institutionnelles, les informations, les marques et les logos qui y sont mentionnés sont la propriété exclusive de B.Braun.

Toute représentation et/ou reproduction, partielle ou totale, de ce document et de son contenu, sans l'accord exprès et préalable de B.Braun, est strictement interdite et constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle de B.Braun.

Edition : 04/2017

Distribué par : **B.Braun Medical**

204 avenue du Maréchal Juin | 92100 Boulogne Billancourt - France

Tél. 01.41.10.53.00 | Fax 01.41.10.53.99 | www.bbraun.fr

B.Braun Medical au capital de 31 000 000 € | RCS Nanterre 562050856

Fabriqué par : **B.Braun Medical AG**

Seesatz 17, 6204 Sempach | Switzerland | (+41) 58 258 50 00

Qualité et environnement :

B.Braun est certifié :

- ISO 9001 : Systèmes de management de la qualité.
- ISO 13485 : Systèmes de management de la qualité : exigences à des fins réglementaires.
- ISO 14001 : Systèmes de management environnemental.
- ISO 50001 : Système de gestion de l'énergie (site de production de Sempach).
- OHSAS 18001 : Systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail.
- Le site de production de Sempach a aussi obtenu la certification GMP (Good Manufacturing Practice), visant à faire respecter des critères stricts des producteurs.

Biodegradabilité :

Le propanol est facilement biodégradable selon les critères de l'OCDE et en conformité avec le règlement CE 648/2004.

Durées de conservation :

Péremption (non ouvert)	Conservation après ouverture
2 ans	90 jours dans la boîte distributrice après la 1ère ouverture du sachet.

Références :

Produit	Référence	Conditionnement
Boîte de 100 lingettes	18706	12 unités
Recharge boîte de 100 lingettes	18707	12 unités

B | BRAUN
SHARING EXPERTISE

